

Ecole primaire

Louis Didier Jouselin

9 classes

Vienne en Val

PROCES VERBALDE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE du 26 février 2019

Convocation adressée 9 février 2019 par le Directeur/Directrice de l'école.
Le Conseil d'école s'est réuni le 26 février 2019 à 18.H , à l'école Louis Didier Jouselin
Secrétaire de séance : Mme Bertholus

Membres de droit présents

Nom	Qualité
PRESIDENT(E)	
Mme Caumon	Directrice
EDUCATION NATIONALE	
Mmes Berthault , réveilliez, Bibard, Bruneau, Bertholus, Broye, Caumon Mr Morel	Enseignants
Inspectrice de l'éducation nationale Mme Coton	IEN
ELUS	
Mr Semonsut Mme Arrivault	adjoint adjointe
PARENTS D'ELEVES	
Mme Lafarcinade Mme, Winckel, Montigny Mrs Thibaudat, Benoit, Mmes Balatin, Machado, Riley Mr Vrain	Présidente Elus titulaire Suppléants.
LE DDEN	
Mme Pajon	

Membres invités

Nom	Qualité
Mmes Boileau, Schneider Mme Geindreau	Atsem Coordonnatrice service jeunesse

Membres absents excusés

Nom	Qualité
Mme Coton	IEN
Mr Rousseau	DDEN
Mme Chatelin	
Mme Vrain	Parents élus
Mme Ribreau	

Pour introduction, la Présidente nomme un secrétaire de séance : Mme Bertholus

1. Ordre du Jour

- Approbation du premier conseil d'école
- Effectifs annuels et prévisionnels
- Rythmes scolaires à la rentrée 2019/2020
- Sécurité (PPMS , incendies, registre de santé et de sécurité)
- Projets pédagogiques et intervention
- Bilan de la coopérative scolaire
- Travaux et demandes
- Questions diverses

2. Approbation du premier conseil d'école

Le procès-verbal du premier conseil d'école est lu et approuvé à l'unanimité. Le troisième conseil d'école aura lieu le mardi 25 juin 2019 à 18h.

3. Effectifs annuels et prévisionnels

Actuellement, l'école compte 223 élèves. A la rentrée de septembre, 46 CM2 sont partants pour 23 PS connues (liste des naissances en mairie, plus de nouveaux habitants). Les inscriptions en PS se tiennent cette semaine et la suivante.

4. Rythmes scolaires à la rentrée.

Comme énoncé au premier conseil d'école, la commission de pilotage pour les rythmes scolaires s'est réunie en début d'année pour établir un calendrier d'action. Une réunion publique sur les rythmes biologiques a eu lieu le 21 novembre. Les parents d'élèves ont lancé une consultation auprès des familles. Sur 170 familles, 129 ont répondu (75,88%) :

-6 familles ne se prononcent pas.

-49 familles votent pour 4,5 jours

-74 familles votent pour 4 jours.

A l'issue de ce travail, le COPIL a émis un avis favorable pour la semaine de 4 jours. (6 voix contre 1)

Le conseil d'école vote la semaine à 4 jours (12 voix pour 4 jours, 7 voix pour 4,5 jours, 2 abstentions)

Pour que ce projet de dérogation de l'organisation du temps scolaire soit transmis à l'inspectrice de circonscription, il doit être validé en conseil d'école et accompagné conjointement d'une demande officielle de la commune. Le conseil municipal qui se réunira le vendredi 27 février rendra compte de sa décision et de l'organisation de la rentrée 2019 courant mars.

C'est le l'IA-DASEN qui valide ou non cette demande.

5. Sécurité (PPMS , incendies, registre de santé et de sécurité)

Un exercice de sécurité de grade 3 (alerte non prévenue y compris la directrice) a eu lieu le 28 janvier sur un temps de transition (11h31 heure de sortie) L'école a été évacuée rapidement et dans le calme. Le comptage s'est effectué conjointement entre les enseignants et les services du périscolaire. On remarque que les élèves ont acquis des réflexes et n'ont pas été perturbés par la situation.

Un exercice PPMS attentat intrusion a eu lieu le 30 janvier. Il s'agissait d'un exercice d'évacuation collective de type s'échapper. L'évacuation est rapide et les élèves connaissent le protocole. Au troisième trimestre, nous demanderons l'aide de la gendarmerie pour un scénario plus élaboré. Nous remercions les parents d'élèves et les animatrices qui sont venus nous aider à assurer la sécurité des enfants lors de cet exercice.

A ce jour, le registre de santé et de sécurité au travail est vierge. La directrice rappelle qu'il est à disposition sur demande dans son bureau.

Nous rappelons que nous sommes en vigie pirate risque d'attentat. Il s'agit d'être vigilants et de respecter les règles de sécurité (observer les horaires de rentrée et de sortie, ne pas se garer devant l'école, décliner son identité avant de rentrer dans l'école). Un rappel a été fait dans ce sens aux familles.

6. Projets pédagogiques et interventions du 2eme trimestre.

Projet nature au domaine de la motte

Les classes de CP et CE1 se sont rendus au domaine de la Motte le 13 novembre sur une sortie Loiret nature environnement.

Sortie spectacle

Les classes de Mmes berthault et Réveilliez se sont rendues au théâtre Gerard Philippe le 9 novembre pour assister au spectacle La folle journée d'hector Pascal

Journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école.

Pour sensibiliser la communauté éducative aux phénomènes de harcèlement dans le milieu scolaire, la journée Non au harcèlement est organisée chaque premier jeudi du mois de novembre. Cette journée est l'occasion de rappeler combien la prévention et la lutte contre le harcèlement sont fondamentales pour permettre aux élèves d'avoir une scolarité épanouie dans le cadre de l'École de la confiance. Cette année, elle a eu lieu le 8 novembre et l'école y a participé sous la forme d'ateliers, de jeux coopératifs, et de débats. Ce fut l'occasion de redonner des clés aux élèves pour les rendre acteurs de la lutte contre les violences scolaires. Cette journée s'inscrivait également dans le cadre de notre projet d'école sur l'amélioration du climat scolaire. Elle a eu pour effet de cerner une situation de violence répétée qui a donné lieu à une régulation.

Projet café des parents sur les enfants DYS :

Une consultation a été lancée auprès des familles. Il s'agissait de mettre en relation des familles en demande de renseignements, de soutien avec celles qui avaient déjà une expérience et pouvaient aider. 13 personnes ont répondu et sont donc désormais en contact.

Projet école du dos

Les CE2 ont bénéficié d'une intervention de Mme Cuz-Beal kinésithérapeute sur les gestes et postures à adopter pour préserver la santé de son dos. Nous la remercions vivement.

Projet SICTOM.

Dans le cadre du projet E3D et en lien avec le travail effectué en cantine, les classes de cycle 2 et 3 ont bénéficié de l'intervention du SICTOM sur une demie journée. La thématique portait sur les déchets alimentaires (les identifier, les gérer, les diminuer).

Projet au fil des saisons

Une sortie a été faite en forêt, à l'automne pour observer la nature et collecter de nombreuses choses. Cela a donné lieu à un travail de classe (tri, sciences et arts plastiques). La sortie hiver est programmée mercredi 27 février pour les classes de Mmes Berthault et Réveilliez.

Projet ferme

Dans le cadre du projet E3D, La classe de GS /CE1 a entamé un projet sur l'année dans la ferme de Mr Durand. Au mois de décembre, les enfants se sont rendus sur l'exploitation pour observer les différents pôles : élevage, agriculture, découverte du métier. Un travail sur les semences a été fait (tri, apport scientifique).Les élèves ont semé leur graine, ce qui donnera lieu au printemps aux plants destinés au jardin des écoliers. Une seconde visite est prévue dans le mois de mars.

Projet robot et programmation

Les élèves de Mr Morel et Mme Broye, Mmes Réveilliez et Berthault ont participé à un temps de travail sur les robots et la programmation (déplacement sur quadrillage, identifier ce qu'est un robot) mené par Mr Baccon (conseiller pédagogique)

Projet musique

- Les élèves de Mmes berthault et Réveilliez ont travaillé en amont 4 séances avec Frederic Pezet pour se préparer à assister à un spectacle chez les correspondants de Neuvy en Sullias le 7 février(.Le loup, le revoilou)
- Les GS de Mme Bertholus ont travaillé 4 séances avec Frédéric Pezet sur les rythmes corporels.
- Les cycles 2 auront 6 séances sur le thème du conte qui donnera lieu à un spectacle devant les élèves le mercredi 3 avril au matin. Les parents qui le souhaitent peuvent y assister.
- Les cycles 3 auront 6 séances sur le thème de Jules verne qui donnera lieu à un spectacle devant les élèves le mercredi 26 juin au matin. Les parents qui le souhaitent peuvent y assister.

Projet école et cinéma :

A compter de ce trimestre, les séances de cinéma se dérouleront sur Vienne en val.

Le prochain film *le magicien d'Oz* est programmé le vendredi 22 mars pour les classes de cycle 2.

Ce jour-là, la place du prieuré sera fermé à la circulation et au stationnement dès 10h pour que le cinémobile puisse d'installer.

La prochaine grande manifestation est le carnaval de enfants organisé par les KID'S VIENNOIS le samedi 9 mars 2019 sur le thème des robots et des émotions.

Il manque des parents pour assurer la sécurité du défilé !

7. Bilan de la coopérative scolaire

A ce jour, La coopérative scolaire présente un solde positif de 12 722,48 euros.

Depuis la rentrée, elle a été alimentée par :

- Les dons des familles pour un montant de 1553 euros.
- Une subvention du conseil général de 1650 euros.
- Un don de 1450 euros des Kid's Viennois.
- La recette du marché de Noël pour un montant de 910,50 euros.
- Les goûters de vacances pour un montant de 200 euros.
- La vente des photos pour 943 euros.
- Dons divers pour 55 euros.

Ce budget a servi à financer les projets coopératifs suivants :

Projet s'auto évaluer en maternelle :

Achat de tablettes et équipement pour les classes de PS /MS et MS/GS pour 633, 96 euros

Projet aménagement de la cour :

Achat de jeux de cour pour les élèves et de peinture pour tracés au sol :492,41

Projet citoyen :

- Don pour l'association un arc en ciel pour Clara 150 euros
- Organisation de la manifestation : 57,18 euros.
- Devoir de mémoire du 11 novembre :21 euros.
- Accueil des parents 23,37

Abonnements : 176 euros

Fonctionnement de la bibliothèque 29,78 euros

Sorties et transports :

- Open d'Orléans 361euros
- Domaine de la Motte 377 euros
- Spectacle au théâtre 431 euros
- Ciné mobile 466 euros.
- Spectacle à Neuvy en Sully : 180 euros.

Achats d'objets à revendre : 752,80 euros

Cotisations

- Cotisation et assurance OCCE 364,25 euros
- Affiliation école à l' USEP 68 euros

- Cotisations des élèves 457,40 euros

Dépenses de classe : 162,27

Dépense trop, perçu du conseil général :65 euros

La différence entre les produits/charges et le solde du compte s'explique par le transit temporaire des paiements de la classe de découverte par les familles sur le compte occce.

L'équipe souhaite remercier vivement les généreux donateurs qui permettent à la coopérative scolaire de financer des projets **pour tous les élèves de l'école**. En particulier, les **Kid's viennois** qui les soutiennent en apportant une aide logistique et/ou financière à chaque manifestation.

8. Travaux et demandes :

Nous poursuivons notre cahier d'organisation des travaux par période. A ce jour, tous les travaux demandés ont été effectués. Nous remercions les services de la municipalité qui sont réactifs.

Dans le cadre aménagement de la cour, nous souhaiterions que le béton soit cassé au pied des arbres et que soit aménagé un banc de jardin circulaire (sur le budget travaux d'école).

Nous demandons à ce que la bande de ciment(usagée) qui longe le bâtiment soit enlevée et remplacée par du sable.

9. Questions diverses

Harcèlement : Suite à la journée du 8 novembre, une famille s'interroge

Existe-t-il un protocole pour ce type de situation ?

Existe-t-il un suivi des élèves responsables et victimes ?

La journée du 8 novembre constitue un outil pour lutter contre les violences scolaires et le harcèlement. Elle a justement permis de mettre à jour une situation qui a été régulée par l'équipe selon la procédure, en deux temps :

Accueillir les protagonistes recueillir la parole pour comprendre et agir.

Accueil individuel de l'élève victime

Accueil individuel des élèves agresseur

Accueil individuel des élèves témoin

Régulation collective. Rappel à la loi .

Lettre officielle et rencontre avec les parents de chacun.

Mise en place de mesures de protection

Surveillance accrue et exercée par tous les membres de la communauté éducative (enseignants, périscolaire, garderie). Outil commun pour garder la mémoire des incidents, temps d'échange régulier entre chacun pour assurer le suivi.

Travail sur l'amélioration du climat scolaire (aménager la cour, former à la CNV, retravailler les règles.)

Les enseignants sont-ils formés ? Oui par le biais du réseau canopé / eduscol/ conférences pédagogiques / occe.

Violences durant les récréations : comment les élèves violents sont-ils pris en charge ? existe-il un suivi ? Les actes sont-ils répertoriés ? un conseil de discipline peut-il être envisagé ? quelles sont les sanctions ?

Les violences durant la récréation sont souvent le fait d'un petit groupe d'élèves et s'étendent sur les temps de cantine et de la pause méridienne. Les enseignants (et la coordonnatrice du périscolaire) travaillent en commun pour améliorer cette situation.

- Cahier d'incidents communs qui permet de garder la mémoire diachronique.
- Il existe deux services de cours pour éviter une cour surchargée.
- Deux enseignants sont systématiquement de service dehors, un troisième est aux soins infirmiers à l'intérieur.
- La surveillance s'exerce à un endroit stratégique qui englobe les deux préaux et les toilettes.
- Il existe une graduation en réponse aux comportements violents

Isolement dans la cour- isolement dans la salle-isolement dans le bureau de la directrice.

- Régulation avec l'élève et Fiche de réflexion sur son comportement (ce que j'ai fait-ce que j'aurais dû faire- comment je peux réparer)
- Si le comportement violent se reproduit (réponses graduées) : signalement au RASED, rencontre avec les parents, équipe éducative, équipes éducatives accompagnées par un membre de l'inspection, signalement.
- Réflexion globale menée sur le climat scolaire. (comprendre et agir)

Il n'existe pas de conseil de discipline en primaire.

L'équipe s'interroge car si la grande majorité des élèves est respectueuse, on voit arriver des comportements contraires au civisme ou violents. Avant les vacances, Mme Bertholus a été la cible d'une insulte laissée sur son tableau après la classe. A la cantine et sur la pause méridienne, le personnel est régulièrement en but à des incivilités.

L'école n'est pas un endroit qui serait imperméable à la vie du dehors, par conséquent tous les acteurs éducatifs que sont les enseignants, les animateurs et les parents doivent se poser des questions.

Le conseil d'école émet l'idée d'organiser un débat sur ce sujet.

De même, nous sommes aperçus de la place prégnante que prenaient les écrans dans ces situations de violences. A noter que ce sujet sera abordé en conférence libre et gratuite le mardi 5 mars 2019 à Meung sur Loire à 19h30.

Sécurité aux abords de l'école

Nous constatons chaque jour que des voitures arrivent et se garent aux abords de l'école malgré la présence du panneau sens interdit. A plusieurs reprises, il a été tenté de rappeler les règles de circulation à ces automobilistes qui ont répondu de manière fort désagréable voire incorrecte. Certains, en plus de contrevenir à la règle, arrivent régulièrement en retard et se garent en double file.

Ces incivilités sont récurrentes et dangereuses car beaucoup d'enfants arrivent à pied. Elles sont surtout incompréhensibles car elles proviennent de parents dont les enfants sont scolarisés à l'école et qui peuvent potentiellement être un jour victime d'un de ces agissements. Les gendarmes sont avertis et viendront verbaliser.

Une proposition est faite :

- des parents repérables viennent rappeler la règle et le pourquoi.
- un travail effectué avec les élèves en classe pour sensibiliser les familles.

Cantine : une commission cantine sera-t-elle organisée cette année ?

Pour le moment ce n'est pas prévu, mais cela reste possible. Les parents volontaires se font connaître auprès de Mme Arrivault .

Le 26 février 2019

A Vienne en val

La directrice de l'école, présidente de séance

Mme Caumon Magali



Le secrétaire de séance,

Mme Bertholus Sylvie

